

PROJET ÉNERGIE SAGUENAY DE GNL QUÉBEC

Faits saillants sur la réalisation
de l'étude d'impact environnemental



UNE ÉTUDE RIGOUREUSE RÉALISÉE PAR DES EXPERTS RECONNUS SELON LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

Réalisée par WSP, en collaboration avec la firme régionale Groupe Conseil Nutshimit-Nippour, selon les directives émises par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MELCC) et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE).

Déposée aux autorités fédérales et provinciales et sera analysée par leurs experts techniques. Elle est disponible sur le site web du MELCC.

UNE ÉTUDE QUI INTÈGRE DES SUGGESTIONS DE LA COMMUNAUTÉ POUR UN PROJET BONIFIÉ

Depuis 2014, GNL Québec consulte les parties prenantes concernées, grâce à des rencontres spécifiques et de deux comités consultatifs :

- Comité des Premières Nations (Essipit, Pessamit, Mashteuiatsh);
- Comité consultatif multipartites réunissant plus de 20 acteurs socio-économiques et citoyens.

L'objectif de ces consultations : prendre en compte et intégrer à l'étude d'impact et à l'ingénierie les suggestions et préoccupations de la communauté afin de bonifier le projet en amont de sa réalisation.

Quelques exemples de bonification issues des consultations :

- Réalisation volontaire d'une étude de cycle de vie visant à déterminer l'émission totale de gaz à effet de serre, de la phase d'exploration du gaz naturel jusqu'à son exportation en Europe ou en Asie;
- Repositionnement complet des équipements sur le site afin d'en diminuer l'impact visuel et l'empreinte au sol (recul par rapport à la rive, disposition des réservoirs, etc.);
- Choix d'équipements : torchère au sol au coût de 16 M\$ au lieu d'une torchère classique haute afin de minimiser l'impact sur le paysage et les oiseaux migrateurs;
- Éclairage ambré au lieu de blanc et retrait maximal des sources de pollution lumineuse;
- Réalisation volontaire de simulations sonores pour les bruits subaquatiques reliés au passage des navires-citernes;
- Et plusieurs autres mesures d'atténuation suggérées par les experts techniques et les membres de la communauté.

UNE ÉVALUATION EXHAUSTIVE DES IMPACTS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION CONCRÈTES



Les impacts sont évalués pour les diverses phases du projet :
- Construction, opération et démantèlement des installations.



Des mesures d'atténuation sont prévues pour tous les impacts appréhendés du projet. Une attention particulière a été accordée aux composantes fortement valorisées au niveau de la communauté comme **le paysage, le transport maritime et l'émission de gaz à effet de serre (GES)**.



La majorité des impacts résiduels appréhendés sont jugés faible et non-important après mesures d'atténuation, mais certains impacts spécifiques sont actuellement jugés moyens et forts et font l'objet de mesures d'atténuation en continu.

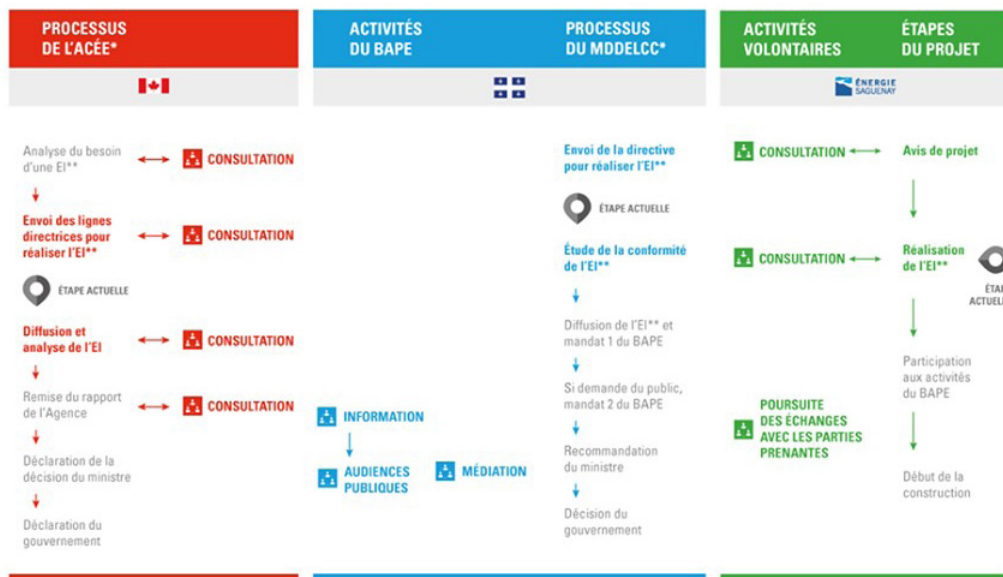
LES PROCHAINES ÉTAPES : GNL QUÉBEC POURSUIVRA LA BONIFICATION DU PROJET ET DE SON ÉTUDE D'IMPACT

Le dépôt de l'étude d'impact aux autorités gouvernementales est un jalon-clé dans un processus d'amélioration continue du projet.

Le projet et l'étude d'impact seront davantage bonifiés au cours des étapes à venir :

- Sessions d'information et de consultation avec la population
- Questions des experts des autorités ministérielles sur le contenu de l'étude d'impact
- Tenue d'audiences publiques par le BAPE
- Poursuite des activités de consultation de GNL Québec

CHEMINEMENT DU PROJET À TRAVERS LES PROCESSUS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET DE CONSULTATION



OCASIONS POUR LA POPULATION DE S'INFORMER ET DE S'EXPRIMER SUR LE PROJET

* Agence canadienne d'évaluation environnementale
** Étude d'impact sur l'environnement
*** Ministère du Développement durable